

Faits & Gestes

Débats & Recherches en Communauté française Wallonie-Bruxelles



REVUE TRIMESTRIELLE
Publication du Secrétariat Général
du Ministère de la Communauté française
Service de la Recherche
44 bd Léopold II - 1080 Bruxelles
Tél vert 0800/20 000
Site internet : www.cfwb.be

11

L'École : quelles violences ?

Depuis 1999, la Communauté française, à l'initiative du Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial, Pierre Hazette, a commandé une série d'enquêtes pour mieux cerner les divers phénomènes de la violence en milieu scolaire*.

Le présent Faits & Gestes commente les résultats de l'enquête, statistique et psychologique, sur la « victimisation dans l'enseignement secondaire » et les met en regard avec des statistiques produites par différents services du Ministère.

Un contrepoint est aussi donné par les résultats d'une enquête ethnologique de Philippe Vienne (ULB).

L'étude sur *Les Violences à l'école, enquête de victimisation dans l'enseignement secondaire* a été réalisée par le Service de psychologie de la délinquance de l'ULg et l'Unité de psychologie clinique et sociale de l'UCL (dir. Michel Born et Pierre Philippot). Elle s'est déroulée en deux épisodes, l'un en 2000, l'autre en 2003, ce qui permet de comparer les résultats d'une année à l'autre.

Sauf mention contraire, les résultats livrés ici sont ceux de l'enquête 2003. Les chercheurs ont constitué un échantillon de 24 établissements de l'enseignement Secondaire, représentatifs des divers réseaux et des milieux ruraux et urbains en Communauté Wallonie - Bruxelles.

655 adultes (enseignants, surveillants, directeurs, personnel administratif, etc.) et 2921 élèves âgés de 12 à 18 ans, représentatifs des diverses filières, ont répondu au questionnaire qui leur était soumis¹.

* Voir mise en perspective et références bibliographiques en page 6.

Par delà les multiples significations que peut revêtir l'expression « violences scolaires » (voir p. 6), l'enquête Born - Philippot a permis de cerner une bonne partie de ce que *sont et représentent* aujourd'hui les agressions physiques et morales pour ceux qui les subissent. Quantitativement et qualitativement.

L'enquête aboutit à un constat global pour les quelque 24 écoles de l'échantillon : entre 2000, date du premier volet de l'enquête, et 2003, le nombre de violences scolaires est resté globalement identique et ne manifeste donc **pas d'aggravation**.

Les violences envers les membres des équipes éducatives sont restées stables². Entre élèves, les violences verbales et physiques sont également restées stables, tandis que les atteintes contre leurs biens ont légèrement diminué. Détaillons ces tendances lourdes.

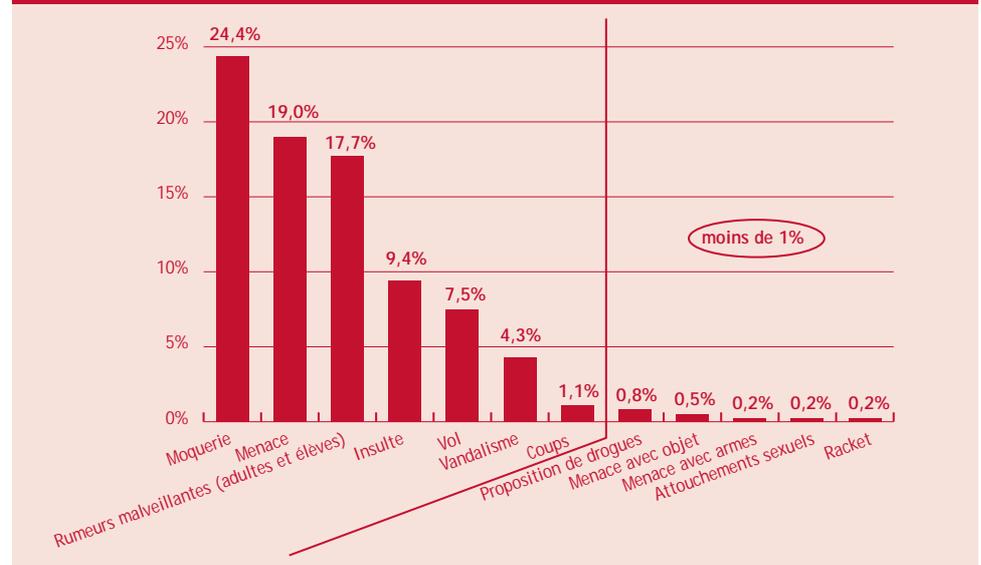
Les violences envers l'équipe éducative

Les enquêteurs ont sondé les membres du personnel pour connaître, parmi douze types de violences, celles dont ils avaient été le plus souvent victimes lors des 5 derniers mois.

Comme le montre le *graph. 1*, les formes aiguës ou spectaculaires de violence (coups, racket, menace avec arme ou objet) sont extrêmement rares envers les adultes. Ainsi, sur les 655 adultes sondés, 1 seul avait été victime d'un racket à l'école, et zéro en dehors de l'école. Même rareté pour les attouchements sexuels et les menaces avec arme. Notons cependant que 1 % ont reçu des coups (gifles ou coups de pied, de poing, ou de genoux).

En revanche, les divers types d'agressions verbales (moqueries, insultes, menaces, rumeurs malveillantes) sont fort fréquents. Ainsi, 1 adulte sur 5 a été menacé verbalement lors du semestre de référence.

Graph. 1 Violences dont un adulte a été victime à l'école au moins une fois lors des 5 derniers mois (%)



Le vandalisme envers les biens des adultes — voiture, veste, etc. — est lui aussi fréquent dans l'école, avec 27 cas sur 655 personnes, et plus fréquent encore en dehors de l'école, avec 45 cas (dont une dizaine ont visé le même adulte deux ou trois fois).

Petites violences ... grandes conséquences

Les enquêteurs ont aussi cherché à cerner les conséquences psychologiques des actes de violences. L'étude a ainsi mis au jour — et c'est la principale surprise des résultats — que, pour les adultes, le facteur le plus important de la perception de la violence dans l'école est l'indiscipline des élèves, et ensuite leur absentéisme, bien plus que les atteintes verbales et physiques. L'absentéisme et l'indiscipline sont perçus par les professeurs comme des violences sournoises qui leur sont faites. Ces petites transgressions quotidiennes — venir au cours sans les fournitures nécessaires, manger ou boire ou garder sa casquette ou sa veste pendant les cours — sont celles sur lesquelles les enseignants ont le moins de prise, notamment parce qu'elles ne sont pas toujours sanctionnables.

Les violences symboliques envers les élèves

Une autre étude, menée par Anne Van Haecht et Philippe Vienne de l'ULB a cherché à comprendre la violence du côté des élèves, en particulier comment ils percevaient les « violences symboliques » qui leur étaient infligées, par exemple l'interdiction de porter en classe un survêtement de sport ou le manque patent de perspectives socio-professionnelles. Le chercheur s'est immergé pendant 2 ans dans la réalité quotidienne de trois écoles professionnelles bruxelloises pour y étudier, dans une perspective ethnologique, les formes concrètes de la violence de l'institution scolaire envers les jeunes de ces filières professionnelles et comprendre les réponses qu'ils lui opposaient : passivité, indiscipline, absentéisme et autres manifestations de résistance à « l'ordre scolaire ».

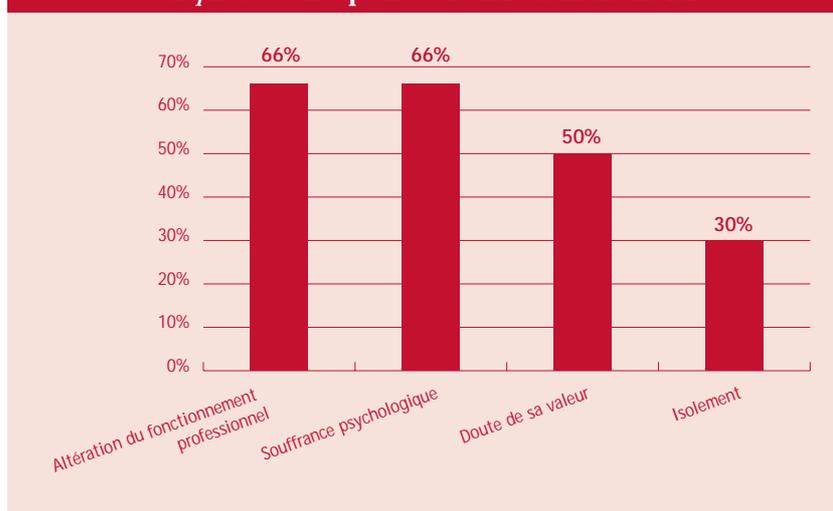
Pour les élèves qui se sentent « enfermés dans des écoles sans avenir », elles constituent une manière de se réapproprier l'espace et le temps, de se réaffirmer comme individu. Des actes tels qu'oublier son bleu de travail ou refuser de l'enfiler, porter des vêtements civils comme le training des rappeurs, ne pas éteindre son GSM sont des façons de « rester en contact avec l'extérieur », de « sortir de la prison » que l'école représente à leurs yeux. Un livre est issu de cette longue enquête (Références p. 6).

Les enseignants victimes des parents... et d'autres enseignants

Les équipes éducatives ne sont pas seulement en butte aux violences des élèves mais aussi de **parents d'élèves**. Si l'étude n'a pas abordé spécifiquement ce phénomène, on sait par ailleurs que des parents d'élèves sont impliqués dans 10 % des agressions déclarées à l'administration (voir page 3).

Plus curieusement peut-être, l'étude révèle que les membres de l'équipe éducative sont aussi victimes de leurs **collègues**. Ils leur imputent les 2/3 des **rumeurs malveillantes** circulant à leur rencontre dans l'école, qui touchent pas moins de 17% des adultes.

Graph. 2 Conséquences du harcèlement moral



Plus grave, près de 15% des enseignants se disent même victimes d'un **harcèlement moral**³, formulé de manière indirecte (57% des cas) et majoritairement par des collègues de même niveau hiérarchique (41% contre 27% aux supérieurs et 8% aux inférieurs). Les conséquences en sont sérieuses : 2/3 des victimes évoquent une altération de leur fonctionnement professionnel, 2/3 de la souffrance, 1 sur 2 un doute en sa valeur, 3 sur 10 de l'isolement. L'analyse des réponses montre que ce harcèlement ne dépend d'aucune des caractéristiques personnelles de la victime (sexe, âge, cours enseigné) mais dépend du contexte scolaire global.

Agressions physiques déclarées comme " Accidents du travail ".

Les services du Ministère de la Communauté française gèrent les dossiers des déclarations d'accidents de travail. Ils dressent tous les deux ans un inventaire des accidents liés à des agressions physiques, **tous réseaux et tous niveaux confondus**. Insistons-y : n'y figurent que les agressions qui sont déclarées comme accidents du travail !

En 2001, dernière année de référence pour ces statistiques, **193 cas d'agressions ont été recensés** par le Ministère. Leur nombre a baissé par rapport à 1999, où 211 agressions avaient été déclarées.

Ces actes violents sont commis en majorité par des élèves (62 % en 2001) mais 10 % le sont par des parents d'élèves et 4% par d'anciens élèves ; les cas restants, soit 25 %, sont imputés à d'autres types d'agresseurs, généralement d'identité inconnue. Cette répartition est relativement stable d'année en année.

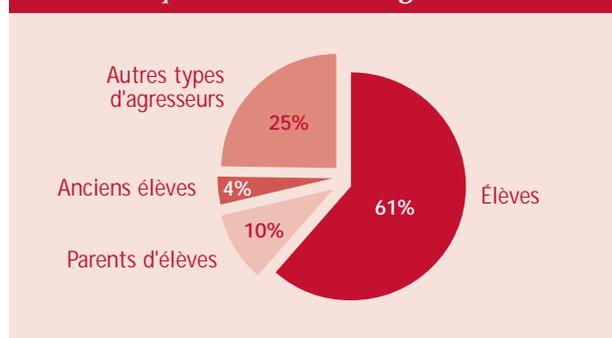
De 1995 à 2001, les agressions déclarées se répartissent entre les différents niveaux d'enseignement en moyenne comme suit : 52% dans l'enseignement Secondaire, 37% dans l'enseignement Spécial (primaire, secondaire et Instituts médico-pédagogiques), 7,5% dans le Primaire, 1% dans les CEFA et 0,5% dans les internats. Aucun cas n'a été signalé dans l'enseignement Supérieur. Les agressions dans le Primaire sont, bien entendu, le plus souvent imputables aux parents. Notons la baisse des agressions déclarées dans l'enseignement Secondaire : 92 cas en 1997, 80 en 1999, 68 en 2001.

Graph. 3 Nombre d'agressions

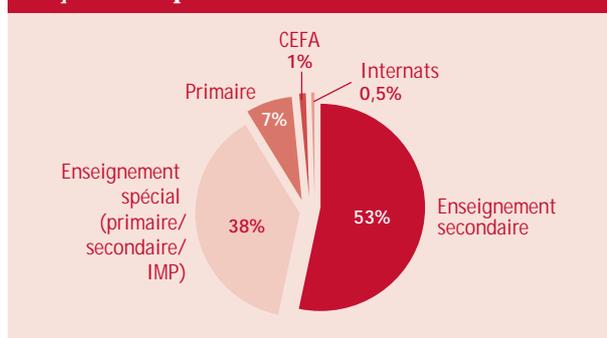


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE : Rapporté à leur population, le nombre d'agressions déclarées dans les provinces de Hainaut, de Namur et la Région de Bruxelles est quasiment identique ; Liège et le Brabant Wallon en comptent un petit peu moins, le Luxembourg deux fois moins.

Graph. 4 Auteurs des agressions



Graph. 5 Répartition scolaire des cas de violences



Assistance de la Communauté française

L'administration a chargé toutes les écoles d'afficher dans leur salle des professeurs la liste des Services d'aide aux justiciables. Ces services peuvent aider et aiguiller vers les structures adéquates les personnes qui souhaitent bénéficier d'une aide ou d'un soutien moral ou psychologique après une agression.

D'autre part, le Ministère instruit, pour son propre réseau, celui de la Communauté française, les dossiers des enseignants qui portent plainte en justice pour un fait de violence grave ou d'agression. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une assistance en justice ou /et d'une assistance psychologique si leur dossier est accepté par les services administratifs ad hoc.

Le nombre de personnes qui sollicitent auprès de l'administration une aide psychologique ou une aide en justice est **passé d'une trentaine en 2000 et 2001 à une septantaine en 2002 et 2003**. 80% demandent une assistance en justice couplée à une assistance psychologique ; les autres demandent uniquement l'assistance en justice. L'assistance psychologique seule est plus rare (9 cas en 4 ans).

Précisons que les traitements séparés des dossiers pour des raisons déontologiques ne permettent pas de corréler les personnes qui portent plainte auprès de la justice ou qui demandent une assistance avec les personnes qui déclarent une agression comme accident de travail.

D'autre part, il peut arriver que par peur de représailles, certaines victimes retirent leur plainte ou que des témoins n'osent pas témoigner ; pourtant cette peur se révèle infondée : en une dizaine d'années, on n'a connu qu'un seul cas de représailles.

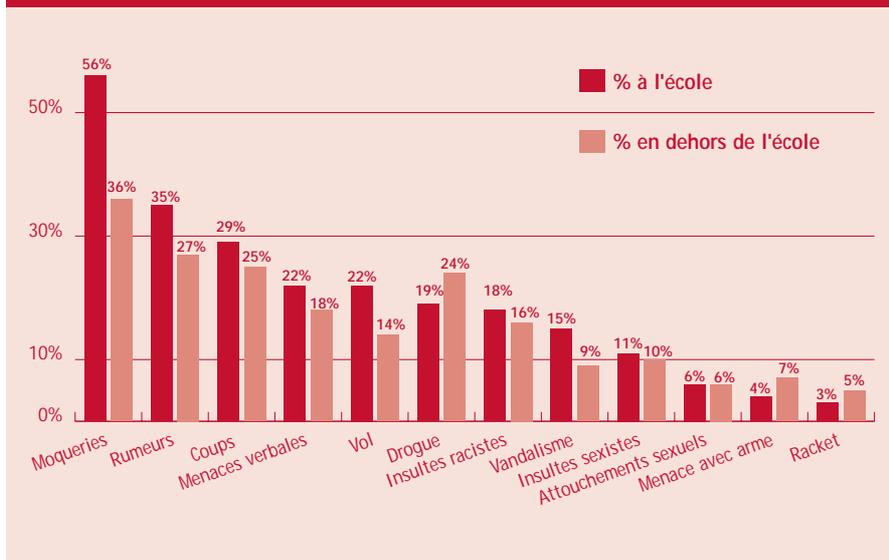
Les violences entre jeunes : à l'école et dans la société

Les réponses des élèves au questionnaire rappellent d'emblée que les violences ne s'expriment pas uniquement à l'école mais aussi et même surtout en dehors.

Les formes de violence jugées ordinairement les plus graves sont rarement enregistrées au sein de l'école et touchent presque deux fois plus de jeunes en dehors de l'école : le racket (4,8% en ont été victimes au moins une fois en dehors contre seulement 2,9% dedans), les menaces avec arme ou objets (7% en dehors contre 3,5% dedans).

En revanche, les violences qu'on qualifiera de « mineures » — avec prudence car elles ont des incidences psycho-comportementales profondes, surtout lorsqu'elles sont répétitives — sont légèrement plus fréquentes à l'école qu'en dehors : les moqueries (56 % contre 36 %), les rumeurs malveillantes (33% contre 23%), les vols (22% contre 14%), les déprédations d'objets (15% contre 9%) ; les bagarres (25% contre 21%), les intimidations verbales (22% contre 18%). Enfin, les insultes sont en proportion quasiment égale dans l'école et en dehors : les insultes racistes (18 % contre 16 %) et sexistes (11% contre 10%).

Graph. 6 Jeunes victimes au moins 1 x de violences lors des 5 derniers mois - à l'école / en dehors (%)



Les violences subies en milieu scolaire diminuent avec l'âge, mais pas en dehors de l'école où elles restent stables puis augmentent légèrement vers 18 ans ; cette tendance vaut pour tous les types de violence, sauf pour les propositions de drogue. Les auteurs des violences seraient, aux dires des élèves, très majoritairement les élèves eux-mêmes (73 %), puis des extérieurs ou des inconnus (21 %). En moyenne, 6 % des actes incriminés seraient commis par les membres du personnel, en particulier 6% des insultes racistes et sexistes et 12% des attouchements sexuels (soit 27 cas).

Les propositions de drogue

La connaissance mutuelle entre élèves favorise assurément certaines formes de violence mais, contrairement à ce que l'on pourrait croire, pas les propositions de drogue : 80% des jeunes ne se sont jamais vu proposer de drogue à l'école, contre 76 % en dehors. Les propositions de drogue augmentent avec l'âge et sont en moyenne deux fois plus fréquentes pour les garçons. Précisons que l'étude n'a pas établi de distinction entre drogues dites douces (cannabis) et dures.

Des facteurs prédictifs...

Un acte de violence, même isolé, peut avoir des **effets durables et collectifs** : la violence prend souvent la forme d'un **sentiment d'insécurité** personnelle ou générale, vécu non seulement par les victimes mais aussi par les témoins, par effet collatéral d'identification. Plutôt qu'une pure arithmétique trop sélective des actes, la perception du climat scolaire devient dès lors le thermomètre le plus révélateur des menaces qui pèsent sur les individus, qu'ils soient membres de l'équipe éducative ou élèves. Une analyse secondaire des questionnaires, croisant les divers paramètres des réponses par la méthode dite des régressions multiples, a mis en évidence des « facteurs prédictifs » qui manifestent la tendance à voir apparaître tels actes ou sentiments de victimisation dans certains contextes⁴.

Ainsi, du côté des adultes, les 3 causes principales du désengagement professionnel sont l'anxiété, puis le sentiment d'insécurité personnelle, et enfin l'absence d'autorité ou de **leadership** de la direction.

Du côté des élèves, un faible niveau socioéconomique favorise les atteintes verbales envers l'équipe éducative. Les atteintes verbales et les atteintes contre les biens augmentent avec la proportion de garçons.

...aux marges de manœuvre

Certains facteurs tiennent donc à la personnalité ou à l'identité sociale des élèves (propension de garçons à recourir à la violence physique, et à croire en sa légitimité) mais les facteurs les plus décisifs sont majoritairement scolaires. Les atteintes physiques envers l'équipe éducative sont surtout fréquentes là où on constate des **pratiques d'enseignement inégalitaires** (inégalités vis-à-vis de certains élèves dans les cotations, punitions ou les questions posées en classe), une absence d'autorité ou **leadership** de la part de la direction, et, quoique dans une très faible mesure, la sur-présence d'élèves d'origine étrangère. Plus les élèves estiment que la **relation entre professeurs et élèves est mauvaise** (mépris et non respect, inexistance de réels débats ouverts, idées imposées, etc.), plus ils perçoivent de violence au sein de l'école. Pour les élèves, c'est d'ailleurs le plus important de tous les facteurs de la perception de la violence à l'école.

À l'inverse, la violence tend à décroître quand le projet scolaire de l'établissement est perçu comme axé sur le développement et la créativité (professeurs attentifs aux progrès des élèves, liberté pour l'élève de travailler à son propre rythme, choisir un sujet qui intéresse, pouvoir faire des erreurs pour progresser).

Au-delà des constats de violences, l'enquête dégage donc de **réelles marges d'action** pour y remédier :

- la restauration de l'autorité de la Direction aux yeux de tous,
- le respect par les élèves de la discipline et de la présence aux cours,
- l'instauration par l'enseignant d'une relation pédagogique égalitaire et respectueuse de chaque élève.

Les élèves exclus pour faits de violence

Une dernière source permet d'éclairer les phénomènes de violence : le motif invoqué pour exclure un élève d'un établissement. Le ministère possède des statistiques sur le nombre et les motifs des exclusions de l'enseignement obligatoire (Primaire et Secondaire) des élèves des établissements du réseau de la Communauté française (ces données ne sont pas disponibles pour les deux réseaux subventionnés — le libre et l'officiel communal ou provincial car cette matière relève de leurs pouvoirs organisateurs respectifs).

Durant l'année scolaire 2002-03, on a enregistré **1036 exclusions d'élèves**, des garçons dans neuf cas sur dix, ce qui représente presque 1 % (0,8 % exactement) de la population scolaire concernée.

Les motifs donnés sont presque toujours multiples : chaque dossier d'exclusions contient en moyenne **2 motifs**. Ils se ventilent comme suit (avec un total supérieur à 100 % puisque l'exclusion se fonde le plus souvent sur plusieurs motifs).

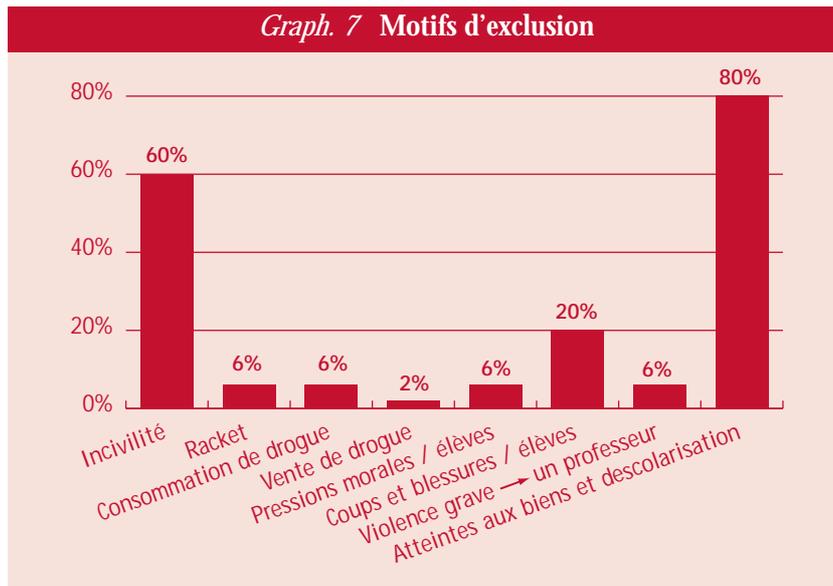
Les actes dits d'incivilité (impolitesse graves) interviennent dans 60 % des exclusions, les coups et blessures entre élèves dans 20 %, les faits de violence grave à l'encontre d'un professeur dans 6 %, le racket dans 6 % aussi, les menaces entre élèves avec pression morale dans 6 %, la consommation de drogue dans 6 %, et la vente de drogue dans 2 % des exclusions.

D'autres motifs se retrouvent dans 80 % des exclusions : les **atteintes aux biens** (les vols, et le vandalisme : dégradations des voitures des professeurs, du matériel ou de l'environnement scolaire) ou les **déscolarisation** qu'on qualifiera de **ruptures du contrat moral d'apprentissage scolaire** :

retards systématiques, absence de matériel, refus de travailler, refus d'obtempérer. Souvent ces types de faits se retrouvent associés à l'impolitesse.

Les études, celle-ci comme d'autres, n'ont en général pas vocation à combler le manque de données statistiques objectives. Les violences sont et demeureront difficiles à quantifier. Les écoles ne tiennent pas une comptabilité des actes violents commis en leur sein, et encore moins des doléances des membres du personnel ou des élèves. A fortiori, le Ministère ne peut suppléer de tels inventaires manquants. On espère que les données livrées en ces pages favoriseront une meilleure compréhension des aspects complexes de la violence scolaire et la définition de nouveaux axes de recherche pour essayer d'en rendre compte. n

Graph. 7 Motifs d'exclusion



NOTES

¹ L'ÉCHANTILLON : L'enquête a pris la forme de deux questionnaires à choix multiple, l'un administré aux élèves pendant une heure de cours, l'autre aux adultes. Ils portaient sur les violences subies lors des 5 mois précédents l'enquête (janvier à mai 2003).

L'échantillon des 24 établissements représente 4,6% des écoles secondaires en 2003. (En 2000, 38 avaient participé à l'enquête, soit 7,3%). L'échantillon de 2.921 élèves représente un peu moins de 1% du nombre total d'élèves du secondaire en Communauté française (0,865%).

Les enquêteurs ont échantillonné des classes de 1^{re}, 3^e et 5^e année représentatives des filières (général 60%, technique de transition 5%, technique de qualification 15%, professionnel 18%, centres de formation en alternance 1,4%) et des diverses nationalités des parents. Parmi les élèves répondants, on compte 52,5% de garçons et 47,5% de filles.

Ce sont aussi les enquêteurs, et non les écoles, qui ont échantillonné les 655 membres du personnel, la ventilation par catégories étant de : Enseignants (75%), Direction (7%), Éducateurs et médiateurs (7,5%), Personnel administratif (4,5%), Personnel d'entretien (6%), PMS (1%). Les femmes occupaient 6/10 des emplois.

Parmi les professeurs, 40% enseignaient dans le Général ou le Technique de transition, 34% dans le Professionnel, les CEFA ou le Technique de qualification, 26% dans les deux types de filières. 61% donnaient des cours généraux, 39% des cours techniques ou spéciaux ou de pratique professionnelle.

² Seule a augmenté la proportion d'atteintes verbales, mais très *localement* : elle recule dans un tiers des écoles, reste stable dans un autre tiers, mais l'augmentation dans le dernier tiers fait passer de 37 à 42 % le pourcentage global des enseignants agressés verbalement au cours du dernier semestre.

³ HARCELEMENT MORAL : le seuil fixé par les enquêteurs pour la prise en considération d'un « harcèlement » (*acte répété au moins une fois par semaine pendant trois mois*) occulte probablement une large partie de la réalité du phénomène. En dépit de cette restriction, les réponses des sondés attestent son importance.

⁴ Cette méthode permet de quantifier le poids relatif des facteurs au sein d'un faisceau de facteurs co-agissants, et d'évaluer la proportion de cas qu'explique ce faisceau ; elle ne permet pas de déterminer le poids de chaque facteur et de l'exprimer par un pourcentage. C'est pourquoi l'on parle de « tendance ». Nous avons choisi de ne pas reproduire les tableaux de résultats chiffrés de ces régressions multiples qui auraient inévitablement induit une lecture en terme de pourcentage. Néanmoins, le seuil de signification construit par les enquêteurs est suffisamment élevé pour garantir la représentativité des facteurs.

Qu'entend-on par violences scolaires ?

Le terme violence a connu depuis une vingtaine d'années une évolution dans sa définition et sa conception. Qu'on songe par exemple à l'apparition du concept de *violence routière*, là où on ne parlait jadis que d'accidents et d'imprudences.

Spontanément, le sens commun avait tendance à ne voir dans l'expression « *violence scolaire* » que l'agression physique commise par un élève à l'encontre d'un enseignant. Pourtant, ce n'est là qu'une facette d'une problématique bien plus vaste, que les travaux de sociologie et de psychologie menés dans le champ français des sciences de l'éducation ont redéfini, en sens divers. On est passé à une conception large de la violence à l'école, intégrant des violences non-physiques faites aux individus : insultes, menaces verbales, vandalisation de l'environnement scolaire ou des biens personnels des enseignants.

À la suite des travaux de Pierre Bourdieu et de Baudelot - Establet, un retournement s'est opéré pour considérer aussi les violences faites par l'institution scolaire de façon souvent inconsciente. Appelées *violences symboliques*, elles se manifestent au croisement de l'imposition des règles du jeu scolaire que les élèves sont censés intégrer avec des situations personnelles, sociales, socio-économiques, culturelles ou sociétales qui concourent à les accepter plus ou moins bien ou carrément à les rejeter.

De nombreux facteurs interviennent pour favoriser l'émergence de telles situations et il paraît bien difficile d'en dresser une liste exhaustive. Citons, pour l'exemple, et en restant aussi général que possible, la massification de l'enseignement et l'allongement de la durée de l'obligation scolaire, les coexistences culturelles ou communautaires, l'existence de filières perçues comme une relégation sociale dans un contexte d'emploi difficile, un sentiment de liberté individuelle qui modifie le rapport à la règle et la perception de la démocratie, etc... On pourrait aussi sans doute citer des facteurs comme l'instauration de la mixité dans les classes, l'arrivée progressive d'une majorité de femmes dans le corps enseignant, la glorification de la violence par l'industrie hollywoodienne depuis *Rambo*, l'apparition de nouveaux modèles identificatoires pour adolescents (hooliganisme, *gangsta rap*).

Les discours politique et médiatique ont eux aussi contribué à reprofiler la violence scolaire, en la mettant — artificiellement parfois — en rapport avec des phénomènes extrascolaires. Ainsi en France après Mai 68, la progressive apparition du concept d'*insécurité* — qu'Alain Peyrefitte, dès 1977, définissait comme un sentiment qui « conduit à surestimer le phénomène criminel » — et à partir des années 80 le discours sur le réveil des banlieues.

Il résulte de ces différentes approches une définition essentiellement dialectique : désormais on considère par violence « ce que chacun perçoit comme tel » (Debarbieux, 1991).

L'étude dont nous présentons les résultats n'a pas explicitement défini ce qu'elle entendait par violences scolaires. Néanmoins, ses questionnaires aux élèves et aux adultes dessinent en creux une sorte de *définition pratique*, circonscrite par 12 types d'actes. Ces types d'actes relèvent de trois grandes catégories : atteintes physiques, verbales, et aux biens.

Les auteurs y ont ajouté la « proposition de drogue » : si, au départ, elle relève plus d'une complicité que d'une agression infligée, ses conséquences l'apparentent à la violence (sociale, physique et *aussi scolaire* pour l'élève : décrochage, exclusion). En revanche, cette forme d'auto-violence qu'est le *suicide* d'élèves n'a pas été explorée ; mais il est vrai qu'il a lieu en dehors de l'école et que sa causalité est très délicate à établir.

Ce numéro de F&G aborde les 4 types principaux de violences (envers les professeurs ; entre élèves ; entre enseignants ; les violences symboliques envers les élèves) dans des proportions diverses.

Nous engageons le lecteur à garder à l'esprit, derrière la sécheresse des chiffres, à la fois la souffrance des victimes et le problème du *sens de l'agression*.

Le *même acte agressif n'a pas le même sens* selon qu'il est dirigé vers un élève ou un adulte de l'équipe éducative (ex. la proposition de drogue), vers homme ou vers une femme (gifle ou coup) ; et ce sens demeure parfois confus aux yeux mêmes de son auteur. Chez les victimes, une agression même unique laisse des traces profondes. L'enquête du médecin-psychiatre Horenstein (France, 1997) a montré en outre, au niveau des enseignants, que là où les risques de victimation sont moins nombreux, c.-à-d. dans les établissements favorisés, le traumatisme subi par les plaignants est beaucoup plus important. ▢

LES ENQUÊTES, outre l'étude ici commentée (voir aussi le site de l'Enseignement : www.enseignement.be) :

La violence à l'école : étude exploratoire des conditions d'apparition de comportements violents au sein de l'établissement secondaire, et des dispositifs imaginés ou mis en place pour y remédier, par Anne Van Haecht & Philippe Vienne (ULB, Centre de Sociologie de l'Éducation), 1999-2001.

Comprendre et prévenir la violence à l'école. Inventaire des mesures de prévention et d'éradication des causes de la violence scolaire en CF et dans d'autres pays, par B. Mouvet & J. Munten (ULg, Service de Méthodologie de l'Enseignement), 1999-2001.

Intervention systémique dans les écoles en discrimination positive. Prévention de la violence symbolique chez les jeunes et les enseignants, par D. Crutzen et alii (ULg, Cellule d'éducation interculturelle), 1999-2000.

LES ARTICLES : ET LES LIVRES : J. Testanière 1967 et J-C. Chamboredon 1971.

Philippe VIENNE, *Comprendre les violences à l'école*, Coll. Pratiques pédagogiques, De Boeck, 2003.

P. BOURDIEU & J-C. PASSERON, *La reproduction*, Minuit, 1970.

CHR. BAUDELLOT & R. ESTABLET, *L'école capitaliste en France*, 1970 et *L'école primaire divisée*, Maspéro, 1975.